



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 17 octobre 2008**

07-01 DISPOSITIFS PUBLICITAIRES, ENSEIGNES ET PREENSEIGNES – NOUVELLE RÉGLEMENTATION – SUBSTITUTION DE LA TAXE SUR LA PUBLICITÉ EXTERIEURE AUX ANCIENNES TAXES – MODALITÉS
--

Nous approuvons la démarche qui consiste à mieux encadrer le déferlement des dispositifs publicitaires qui envahit notre commune.

Alors, oui à cette nouvelle grille tarifaire qui concerne les grandes enseignes qui défigurent en particulier l'entrée de notre ville, à la sortie de l'autoroute.

Mais nous aurions préféré que l'on agisse en priorité sur la réduction de ces enseignes de grande surface et à la suppression de nombreux panneaux publicitaires.

Enfin, nous constatons que ces taxes vont s'appliquer à partir des déclarations des redevables et qu'un éventuel contrôle sera effectué plus tard. Là aussi, nous souhaitons que ce contrôle soit systématique et dépasse le constat par la possibilité de dresser un procès verbal.